



PROJET D'APPUI AUX RÉFORMES ET AUX POLITIQUES AGRICOLES

... pour une croissance inclusive du secteur Agricole au Sénégal

XIBAAR

EDITO



Dr Aliou Boly
Directeur du projet

“Chers Lecteurs, bienvenue à la deuxième édition de XIBAAR.

Cette deuxième édition paraît au moment où Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles (PSS) entame sa deuxième année d'existence. Après une première année caractérisée par les multiples activités qu'exige l'ouverture d'un bureau, la rencontre avec les partenaires potentiels du projet PSS, les ateliers de co-création de plan de travail avec chacun de nos partenaires, le projet PSS est dans la phase de mise en œuvre des différents plans d'actions développés avec ses partenaires du secteur public, de la société civile et du secteur privé. Ces plans d'action s'articulent autour de cinq grands axes qui regroupent les différents besoins exprimés par nos partenaires.

Il s'agit de :

1. **Les politiques/stratégies publiques** : soutien apporté à nos partenaires dans la formulation des différentes politiques et stratégies devant les guider dans leur contribution à l'atteinte des objectifs du PAP2A et du PSE au cours des trois (03) à cinq (05) années à venir ;
2. **Les réformes** : soutien apporté à nos partenaires dans la réforme des cadres réglementaires existants, l'élaboration de nouveaux cadres réglementaires pour une plus grande efficacité et efficience de leur contribution à l'atteinte des objectifs visés dans le PSE ;
3. **Les dialogues politiques** : soutenir la dissémination des résultats des études conduites par le Projet PSS, animer des dialogues multi-secteurs et des fora autour de thématiques identifiées dans le cadre de ces études en vue d'amener les acteurs concernés à mieux appréhender l'importance des décisions basées sur des données probantes.
4. **Système de gestion de données** : La mise en place et / ou le renforcement des systèmes de suivi et évaluation et de gestion de l'information au niveau de nos différents partenaires afin de faciliter l'accès à la bonne information en temps réel et faciliter une prise de décision informée.
5. **Le renforcement des capacités** : soutenir nos différents partenaires dans le renforcement de leur capacité pour une plus grande performance de leur part et une plus grande efficacité dans l'exécution de leur programme.

Dans cette deuxième édition de XIBBAR, vous trouverez une réflexion sur « L'engagement du secteur privé et de la société civile pour améliorer la mise en œuvre des politiques agricoles » ; un article intitulé « Des réformes clés pour booster l'investissement privé dans le secteur agricole » ; une description des activités conduites par le projet parmi lesquelles on peut citer : la collaboration avec l'Agence Nationale d'Aquaculture du Sénégal (ANA) pour le développement d'un partenariat public-privé dans le secteur de l'aquaculture ; la collaboration avec l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS) pour rendre l'aviculture familiale plus compétitive ; la collaboration avec l'UNACOIS pour soutenir la digitalisation de l'UNACOIS ; la collaboration avec le Ministère de l'Elevage et Productions animales (MEPA) dans l'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Elevage (LPDE) 2022 – 2026 et dans l'appui à l'organisation du Forum sur les opportunités d'investissement dans le secteur de l'élevage ; la collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) pour le soutenir dans la finalisation du Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire Durable (PASAD) et dans d'autres domaines tels que la mise en œuvre de la réforme portant sur la réorganisation du ministère.

L'engagement du secteur privé et de la société civile pour améliorer la mise en œuvre des politiques agricoles

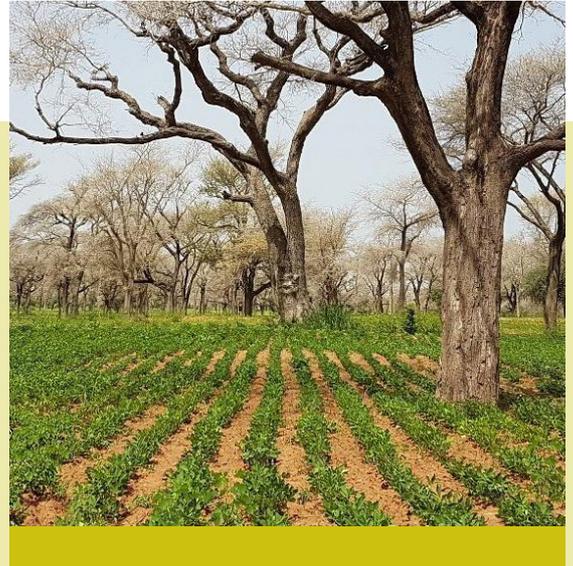
Par Dr. Ibrahima Hathie, Directeur Adjoint du Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et Politiques Agricoles

La mise en œuvre des politiques agricoles et agroalimentaires est un défi majeur des pouvoirs publics. Des politiques souvent bien conçues connaissent d'énormes retards dans leur mise en œuvre ou sont simplement « oubliées » dans des tiroirs. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la capacité d'une organisation publique à concrétiser ses prévisions. Le niveau d'engagement du leadership et des maillons intermédiaires constitue une condition sine qua non. Cet engagement doit être adossé à une capacité et une volonté de changer. Un attribut supplémentaire pour améliorer la mise en œuvre des politiques concerne la capacité de mesurer les progrès réalisés, d'apprendre des erreurs et échecs et de repartir sur la base des leçons apprises. Une compréhension claire des priorités et une structure organisationnelle adaptée à la stratégie de mise en œuvre sont d'autres ingrédients indispensables à une mise en œuvre réussie des politiques publiques.

Les conditions préalables ci-dessus montrent la complexité dans laquelle évolue l'action publique. La contribution des organisations du secteur privé et de la société civile peut améliorer les résultats de l'action publique. Ces acteurs non étatiques peuvent examiner l'action du gouvernement à travers différents canaux dont les revues conjointes qui sont des mécanismes d'examen visant à assurer la transparence et la redevabilité des acteurs gouvernementaux et des autres parties prenantes. Les possibilités offertes au secteur privé et à la société civile de contribuer à la formulation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques élargissent les perspectives de ces acteurs non étatiques et accroissent les chances d'améliorer l'impact des politiques publiques.

Mais il est nécessaire de bien comprendre les processus politiques...

Comment les décideurs politiques prennent-ils leurs décisions ? Le processus d'élaboration des politiques publiques comporte quatre grandes phases : l'identification du problème, la définition de l'agenda politique ou de réforme, la mise en œuvre de la politique et l'évaluation des résultats. Ce processus est un cycle dont la connaissance et la maîtrise sont indispensables aux acteurs non étatiques s'ils veulent avoir une chance d'influencer les processus politiques. Pour ces acteurs, il est donc essentiel de comprendre comment les décisions sont prises par les pouvoirs publics. La détermination de l'agenda de réformes ou de changement de politique est une étape critique du processus d'élaboration des politiques. Mais au-delà, la concrétisation des actions prévues dans ces agendas est un enjeu majeur dont la réalisation peut être fortement facilitée par une implication forte des acteurs du secteur privé et de la société civile, si elles en ont la capacité et l'influence.



Il faut également prendre en compte la diversité des facteurs d'influence...

Les décideurs politiques (et donc les décisions publiques) sont influencés par une diversité de facteurs, incluant l'état de l'opinion publique, les conditions économiques, les données et autres résultats de recherche, les changements technologiques, le plaidoyer des groupes d'intérêt et des ONG, ainsi que le lobbying des entreprises privées. Dans cet environnement surchargé, il est impératif que les acteurs du secteur privé et de la société civile, dotée d'une capacité distinctive dans leur domaine d'intérêt, s'adossent sur des données probantes et développent une stratégie clairvoyante de plaidoyer fondée sur des relations à long terme.

Feed the Future Sénégal Projet d'appui aux réformes et aux politiques agricoles contribue à renforcer les capacités de ces acteurs du secteur privé et de la société civile afin d'améliorer leur contribution et d'enraciner le dialogue public privé dans les processus de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques agricoles et agroalimentaires.

Des réformes clés pour booster l'investissement privé dans le secteur agricole

Par Mme Soda Diop BA, Coordinatrice du Secteur Public, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et Politiques Agricoles

La pandémie de la Covid-19 a été un choc sanitaire brutal à l'échelle planétaire avec un impact sur tous les secteurs de l'économie (finances publiques, production, commerce international, tourisme, transport aérien maritime et terrestre etc.). Les diverses restrictions et la fermeture des frontières internationales ont provoqué le ralentissement, voire l'arrêt des activités dans certains secteurs.

C'est ainsi que les projections de croissance de l'économie mondiale sont passées de 2,9% en 2019 à -4,4% en 2020 ; et en Afrique subsaharienne de 3,2 % en 2019 à -3 % en 2020, une première depuis plusieurs décennies.

Au Sénégal, après une période de croissance soutenue de 6% en moyenne au cours des six (6) dernières années (2014-2019), la pandémie a durement touché l'économie nationale avec un ralentissement de la croissance prévue à -0,7% en 2020, contre 5,3% en 2019.

La gestion de la crise a occasionné un réaménagement des budgets, un resserrement du marché financier intérieur, un fléchissement des investissements privés et permis un assouplissement des engagements financiers internationaux.

Pour contenir les impacts néfastes de la Covid-19, le Gouvernement du Sénégal a, de manière inclusive, mis en place un **Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES)**, pour des actions à très court terme, doté d'un fonds de riposte dénommé « Force Covid-19 » d'un montant de **1 000 milliards de francs CFA, soit 7% du PIB**. Composé de quatre (04) piliers dont « la stabilité macroéconomique et financière », ce plan d'urgence accorde une attention particulière à **la relance de l'initiative entrepreneuriale et au développement du secteur privé (une allocation de 83% du fonds PRES) par la prise d'une batterie de mesures de soutien, notamment la remise partielle de la dette fiscale, l'extension de la TVA suspendue, le paiement des montants dus aux fournisseurs de l'Etat, la couverture partielle des pertes de recettes... etc.**

La crise a fait également ressortir de nouveaux défis, liés à la promotion d'une agriculture (au sens large) intensive et abondante, à une santé inclusive et à niveau, à un système éducatif performant et adapté aux besoins de l'heure, au développement d'un secteur privé national fort, au renforcement de la protection sociale et à la transformation industrielle et numérique, qu'il convenait de relever.

Dans cette optique, en complément du PRES, **le Plan d'Actions Prioritaires ajusté et accéléré (PAP 2A)** qui opérationnalise la phase II du PSE en vue de l'atteinte de l'objectif global initialement défini, sur la période 2019-2023, a été adopté. Il se veut de « *réaliser, à travers la transformation structurelle de l'économie, une croissance forte, inclusive et durable pour le bien-être des populations* ».

La mise en œuvre de ces différentes stratégies présage un regain d'optimisme et un dynamisme économique, avec **une croissance du PIB projetée à 5,2% en 2021**.

Afin de permettre au Sénégal de retrouver sa trajectoire de croissance pour sa marche résolue vers l'émergence, le secteur agricole, pan essentiel de l'économie et pierre angulaire du PAP2A, doit pleinement jouer sa partition.

En effet, l'axe « Transformation Structurelle de l'Economie » du PSE s'appuie d'une part sur les infrastructures et d'autre part sur le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, de l'industrie agroalimentaire et du tourisme. La crise de la Covid-19 a mis en lumière l'importance de soutenir davantage l'appareil productif national afin de couvrir les besoins vitaux du pays. C'est pourquoi, le Gouvernement a mis en place des réformes et mesures idoines dans les secteurs essentiels en vue d'atteindre, à terme, la souveraineté alimentaire.

Agriculture

Dans le secteur agricole, l'exonération de la TVA non récupérable sur les intrants et l'amélioration du système de calcul de la prime fixe sur l'électricité au niveau des stations de pompage et des rizeries constituent les principales mesures incitatives. Ces dernières seront mises en œuvre pour réduire les coûts de production et favoriser une plus grande implication du secteur privé et des exploitations familiales dans le développement des cultures irriguées. Par ailleurs, le cadre juridique et institutionnel sur le système de réception d'entrepôts-SRE sera finalisé afin d'être une alternative au financement classique du secteur et de réduire les pertes post récoltes, aussi bien pour les céréales que pour les fruits et légumes.



Élevage

Compte tenu du rôle important de l'élevage sur la sécurité alimentaire, un accent particulier sera accordé aux chaînes de valeur lait et ovins. Il s'agira d'accroître la productivité des élevages laitiers et d'ovins et de renforcer l'intégration entre la production, la valorisation et la commercialisation des produits d'élevage, sans oublier le développement des cultures fourragères.



Aquaculture

Face à la surexploitation des ressources halieutiques et la raréfaction de certaines espèces, l'aquaculture apparaît comme une alternative pouvant contribuer à la couverture des besoins en produits halieutiques et à la préservation des ressources naturelles. L'adoption récente du Code de l'Aquaculture devrait permettre de doter le Sénégal d'un cadre juridique organisant l'activité aquacole, notamment les dispositions relatives à l'autorisation d'exploitation, à l'application des normes zoo-sanitaires phytosanitaires, environnementales et sociales.



Pour l'éclosion de fermes aquacoles privées de grande envergure, l'État aménagera un cadre attractif complémentaire au Code de l'Aquaculture avec l'application, à court terme, de la mesure incitative sur la subvention relative à l'aliment de poisson ainsi que la révision du modèle d'affaires des exploitations actuelles.

En somme, l'effet attendu de toutes ces réformes et mesures est, grâce à la croissance substantielle des investissements privés agricoles, d'une part de tendre vers la souveraineté alimentaire et d'autre part d'équilibrer la balance commerciale agricole avec une augmentation très significative des exportations agricoles du Sénégal.

Aussi, incombe-t-il de souligner la mise en œuvre d'un ensemble de programmes et réformes qui concourent indirectement à l'essor du secteur primaire. Il s'agit notamment :

- **Pilotage des politiques publiques** : meilleure coordination de l'action étatique, mise en application de la loi sur l'aménagement du territoire (LOADT) et réforme du Système national de Planification (SNP).
- **Amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité** : finalisation à l'horizon 2023 des réformes structurelles enclenchées : simplification des systèmes de tarification, accès au foncier, renforcement de la justice commerciale, réforme du Code des investissements et du Code du travail et amélioration de l'environnement local des affaires avec les plateformes régionales de l'investissement.
- **Modernisation de l'Administration et réformes des entités parapubliques** : exécution de la feuille de route du Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration (PAMA), amélioration de la qualité de service, optimisation des ressources humaines et des moyens et usage des services électroniques sécurisés et certifiés.
- **Renforcement du cadre des Partenariats Public-Privé (PPP)** : finalisation du cadre juridique et institutionnel des PPP et mise en place d'un fonds d'amorçage.
- **Développement du Secteur Privé National** : élaboration de la Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé (LODSP) et opérationnalisation de l'accès préférentiel à la commande publique. Il s'agit aussi de mettre en place un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) pour la mobilisation de l'épargne nationale (Trésor Public, institutions financières, entreprises et ménages), d'accélérer la formalisation de l'économie pour faciliter l'accès à la protection sociale du secteur informel, de développer le contenu local, d'optimiser et de mutualiser les instruments de soutien à l'entreprise et de mettre en œuvre la loi sur les start-ups, à travers la finalisation des décrets d'application.
- **Développement du commerce intra africain** : mise en œuvre de la stratégie nationale de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) pour accroître les exportations via la diversification de l'offre de biens manufacturés et de services et des partenaires (surtout hors CEDEAO), amélioration de la compétitivité des entreprises, développement des chaînes de valeurs et sophistication des produits manufacturés notamment pour les PME et PMI, facilitation et simplification des procédures à travers la création d'un guichet unique et renforcement et modernisation des infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières (en particulier les corridors transfrontaliers).

Les activités du projet

Dans le premier numéro de la Newsletter du Projet (XIBAAR PSS No. 1), nous avons publié les résumés des cinq (5) premiers ateliers de développement de projet conjoint organisés avec le MEPA, le BOS/PSE, le CNCR, la CNES et le MMFESS. Ci-dessous, nous présentons les résumés des activités avec l'ANA, l'IPAS, l'UNACOIS, le MEPA et le MAER qui ont lieu dans le dernier trimestre.

La promotion du partenariat public privé dans le secteur de l'aquaculture en travaillant avec l'Agence Nationale d'Aquaculture du Sénégal (ANA)

Les 29 et 30 juillet 2021, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles (PSS) a organisé un atelier virtuel de développement de projet conjoint 2021 - 2022 avec l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA). L'agence est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion de l'aquaculture. Identifiée comme l'un des secteurs prioritaires par le Plan Sénégal Emergent (PSE), l'aquaculture est un domaine d'intervention important pour le projet PSS.



L'atelier, qui avait pour objectif, la formalisation du partenariat et la validation des domaines de collaboration entre les deux parties, faisait suite à des discussions préliminaires au cours desquelles des domaines de collaboration potentiels ont été identifiés.

Le **Dr. Tening SENE, Directrice Générale de l'Agence** a présidé l'atelier qui a rassemblé quinze (15) participants dont le Directeur Adjoint du Bureau Croissance Economique de l'USAID au Sénégal et cinq (5) membres du personnel du projet. Caractéristique de l'approche du projet basée sur la demande et la facilitation, l'atelier a alterné les sessions plénières et les travaux de groupe et a abouti à l'élaboration d'un plan d'action pour les années 2021 et 2022.

Conformément à l'engagement du projet de promouvoir un environnement favorable à l'investissement privé tout en engageant les partenaires à soutenir des initiatives politiques multisectorielles clés comme le PSE, les domaines de collaboration suivants ont été identifiés :

- Faciliter les politiques, les réformes et les incitations visant à accroître les investissements du secteur privé dans l'aquaculture par la promotion des partenariats public-privé (PPP), l'établissement de zones dédiées à la pratique de l'aquaculture commerciale, et le soutien à l'Agence pour s'assurer que les conditions préalables à la structuration du projet de développement accéléré de l'aquaculture (PDAA), qui est l'un des 27 projets phares du PSE, soient mises en place.

- Renforcer le modèle d'aquaculture communautaire au Sénégal en renforçant la capacité de gestion des professionnels de l'aquaculture, en soutenant la création de fermes de production aquacole, en assurant le contrôle de la qualité des opérations d'aquaculture communautaire et en fournissant un soutien en équipements et en intrants.

- Fournir un soutien institutionnel à l'ANA dans les domaines suivants : Suivi et évaluation, logistique, renforcement des capacités du personnel et coordination.

En collaborant avec l'ANA dans les domaines susmentionnés, le projet soutiendra l'objectif du gouvernement sénégalais d'augmenter la production aquacole à 50.000 tonnes d'ici 2023, augmentant ainsi la sécurité alimentaire dans le pays.

Tracer la voie pour la compétitivité de l'aviculture familiale en appuyant l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS)

Du 5 au 6 août 2021, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles (PSS) a organisé un atelier virtuel avec l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS), une organisation des acteurs de la chaîne de valeur de la volaille au Sénégal, dans le but d'élaborer un plan d'action pour la période 2021 - 2022. Présidé par le président de l'IPAS, M.Ahmédou Moukhtar Mbodj, l'atelier a formalisé le partenariat entre l'interprofession et le projet PSS financé par l'USAID.



Du 5 au 6 août 2021, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles (PSS) a organisé un atelier virtuel avec l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS), une organisation des acteurs de la chaîne de valeur de la volaille au Sénégal, dans le but d'élaborer un plan d'action pour la période 2021 - 2022. Présidé par le président de l'IPAS, M.Ahmédou Moukhtar Mbodj, l'atelier a formalisé le partenariat entre l'interprofession et le projet PSS financé par l'USAID.

Les réunions préliminaires entre les deux parties ont identifié le besoin de développer un plan d'action qui vise non seulement à développer l'aviculture rurale au Sénégal mais aussi à faciliter la conservation et la gestion des informations sur les systèmes avicoles sénégalais tout en augmentant la compétitivité du secteur. Cette ligne d'action a été inspirée, entre autres, par le potentiel du secteur avicole sénégalais à accroître simultanément le potentiel de gain de la population rurale tout en répondant à la demande croissante de production avicole.

Les rapports des travaux de groupe de l'atelier ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action visant :

- La mise en place d'un système de gestion et de conservation de l'information afin de mieux comprendre le secteur de la volaille et d'en tirer profit pour garantir la compétitivité. Le système d'information proposé comprendra une cartographie



- actualisée des acteurs du secteur avicole sénégalais, un suivi et une analyse en temps réel des performances et de la compétitivité, ainsi qu'une analyse en temps réel des marchés, de la demande et de l'offre.

- La conduite d'études stratégiques, y compris une analyse de l'économie politique, pour mieux comprendre les problèmes de compétitivité du secteur.

Feed the Future Sénégal

Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles dans un atelier de développement de plan de travail avec l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)

Du 12 au 13 août 2021, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles (PSS) a organisé un atelier virtuel conjoint avec l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS) dans le but de développer un document de projet conjoint pour la période 2021/2022.

L'atelier, qui fait suite à des réunions préliminaires avec la direction de l'UNACOIS, a réuni un total de 31 participants dont des membres de l'UNACOIS, des représentants de l'USAID, le personnel du projet et d'autres partenaires de l'UNACOIS comme ECOBANK et MasterCard Foundation. Présidé par le directeur exécutif de l'UNACOIS, M. Ousmane SY NDIAYE, l'atelier virtuel a débuté par une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle le directeur adjoint du bureau croissance économique de l'USAID Sénégal a prononcé un discours.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'une présentation des parties prenantes (PSS et UNACOIS) et de la validation des domaines de collaboration précédemment définis qui sont devenus la base de travail des sessions de groupe qui ont suivi. Le plan d'action suivant, issu des travaux de groupe, vise principalement la transformation numérique de l'UNACOIS afin de faciliter l'accès des commerçants et industriels sénégalais aux services et au soutien de l'Union :

- La transformation digitale de l'UNACOIS :Après avoir fait le point sur le niveau de numérisation des opérations internes de l'UNACOIS et identifié les lacunes à combler, les propositions suivantes axées sur la meilleure façon de numériser l'offre de services de l'UNACOIS à ses membres ont été faites :

i) la mise en place d'un intranet qui servira d'espace de collaboration pour l'UNACOIS, ii) la création d'une base de données des membres et partenaires de l'UNACOIS, iii) la mise en place d'un système de suivi des relations avec les membres et les partenaires, iv) l'offre de formations sur la façon d'optimiser les progiciels de gestion et les plateformes de réunion virtuelle.

- Soutenir les segments de distribution des chaînes de valeur agricoles et organiser des activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur les procédures d'arbitrage et de médiation. Les travaux de groupe ont permis d'identifier des activités qui pourraient être soutenues par le projet PSS en collaboration avec des parties prenantes comme Mamelles Jaboot et SEDIMA, dont certaines étaient présentes à l'atelier. Certaines des activités proposées dans le cadre de cette collaboration comprennent l'établissement d'un système d'approvisionnement, le renforcement des capacités des parties prenantes, la conception du modèle de réseau de distribution et de l'immobilier commercial approprié, la définition du modèle de financement.

- L'analyse comparative des meilleures pratiques en matière de réglementation, de commercialisation et de gouvernance des chaînes de valeur agricoles.

Avec cet atelier et le plan d'action qui en résulte, PSS vise à renforcer la capacité institutionnelle de l'UNACOIS à participer efficacement aux forums politiques multisectoriels.

Feed the Future Sénégal

Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles appuie le Ministère de l'élevage et des productions animales dans l'élaboration de la Lettre de Politique sectorielle de Développement de l'élevage (LPDE) 2022 – 2026



Atelier de lancement de l'élaboration de la LPDE 2022-2026



Le jeudi 23 septembre, le Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA) a réuni les acteurs du secteur pour le lancement du processus d'élaboration de la Lettre de politique sectorielle de développement de l'élevage (LPDE) 2022 - 2026 appuyé par Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles, un projet financé par l'Agence Américaine pour le développement international (USAID). Présidé par le Ministre de l'élevage et des productions animales, M.Aly Saleh DIOP, l'atelier a réuni plus de 90 participants, dont des hauts fonctionnaires du ministère, le directeur adjoint du bureau de la croissance économique de l'USAID, des représentants du secteur privé, de la société civile et de la presse nationale. Cette lettre de politique, qui servira de cadre d'orientation global et de document de référence pour les activités du MEPA au cours de la période 2022 -2026 est l'un des nombreux domaines de collaboration entre le projet et le ministère résultant de l'atelier de planification, qui s'est tenu en avril 2021.

Dans le cadre de cette collaboration, le projet a recruté une équipe de consultants expérimentés pour élaborer la lettre de politique et les documents de référence ultérieurs sous la supervision d'un comité de pilotage et d'un comité technique mis en place par le MEPA.

Dans son discours d'ouverture, le ministre a souligné que le processus d'élaboration de la lettre de politique sera inclusif et participatif et tiendra compte des réalités que la pandémie de COVID -19 a entraînées dans son sillage, notamment ses conséquences sur les jeunes et les femmes. Il est à noter que la prochaine lettre de politique sectorielle (2022 - 2026) a été précédée par la lettre de politique sectorielle (2017 -2021) qui sert actuellement de document de référence pour les activités du MEPA. Selon les directives du gouvernement du Sénégal, ces lettres de politique quinquennale représentent la contribution du MEPA à la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) visant à faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035.

L'un des objectifs du projet étant de promouvoir une croissance accélérée et inclusive du secteur agricole sénégalais, le processus d'élaboration de la lettre de politique mettra particulièrement l'accent sur l'inclusion et la participation du secteur privé, du secteur public et de la société civile. La lettre de politique assurera également des conditions favorables à l'augmentation des investissements du secteur privé. Lors de l'atelier de lancement, les consultants ont présenté la note d'orientation méthodologique qui guidera le processus d'élaboration de la lettre de politique aux participants et ont également reçu des commentaires de la part de la représentation diversifiée des parties prenantes. Selon le calendrier des activités présenté par les consultants, il est prévu que le processus d'élaboration de la lettre de politique soit finalisé d'ici décembre 2021 et qu'elle soit approuvée et diffusée à une date choisie par le ministère.

Formalisation de la collaboration entre le Feed The Future Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Les 11 et 12 novembre, Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux politiques agricoles, mis en œuvre par DAI et IPAR a organisé un atelier virtuel de développement d'un document de projet conjoint 2021/2023. Présidé par le Secrétaire Général du Ministère, M. Papa Malick Ndao, l'atelier a réuni environ une trentaine de participants représentant différentes directions et agences du dit ministère. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la formalisation du partenariat entre Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). Les travaux de l'atelier ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action visant à soutenir le MAER dans les activités suivantes :

- La finalisation et la mise en œuvre du Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire durable (PASAD) ;
- La mise en œuvre de la réforme portant sur la réorganisation du ministère ;
- La redynamisation du dialogue sur la réforme foncière ;
- La mise en œuvre de la réforme portant sur l'amélioration du système de calcul de la prime fixe sur l'électricité au niveau des stations de pompage et des rizeries.

A l'issue de cet atelier, il a été retenu qu'un atelier soit organisé dans les jours à venir pour finaliser le Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire durable (PASAD).

Feed the Future Sénégal

Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles appuie le Forum sur les opportunités d'investissement dans le secteur de l'Élevage, organisé par le Ministère de l'élevage et des productions animales



Les 18 et 19 novembre 2021, le Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA) a organisé le premier forum sur les opportunités d'investissement dans le secteur de l'élevage au Sénégal à l'hôtel, King Fahd Palace, à Dakar avec l'appui de Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles, un projet financé par l'Agence Américaine pour le développement International (USAID).

Co-présidé par le Ministre de l'élevage et des productions animales, M. Aly Saleh Diop et ses collègues Messieurs Amadou Hott et Abdou Karim Fofana, respectivement Ministre de l'Economie, du Plan et de la coopération et Ministre en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent, le forum a réuni plus de 200 participants dont le Directeur de l'USAID, les représentants du secteur privé et de la société civile, les hauts fonctionnaires de différents ministères, des acteurs du secteur privé et de la société civile, les institutions de financement ainsi que les partenaires techniques et financiers.

« Quelques participants au forum sur les opportunités d'investissement dans le secteur de l'élevage

Pendant ces deux jours, le forum a montré l'importance d'investir dans le secteur de l'élevage en mettant en exergue le potentiel dont regorge ce secteur, les agences gouvernementales et les programmes de soutien existants, ainsi que les potentielles opportunités de partenariats public-privé.

Le secteur de l'élevage au Sénégal compte pour près de 4% du PIB du pays et représente environ 28% de la valeur ajoutée de l'agriculture. On estime qu'au moins un tiers des ménages (environ 550 000 ménages) tire une partie ou la totalité de ses revenus du secteur de l'élevage. Ce secteur a été ciblé par le gouvernement sénégalais comme un secteur à fort potentiel qui contribuera à ses objectifs d'autosuffisance alimentaire, de sécurité alimentaire, de croissance économique et de développement durable - des objectifs qui ne peuvent être pleinement atteints qu'avec la participation du secteur privé.

Ce forum a été l'occasion pour ces acteurs du secteur privé de partager des témoignages sur leurs expériences, leurs succès et leurs défis dans le secteur de l'Élevage. Ils ont également exprimé leurs espoirs quant au soutien du gouvernement et à la création d'un partenariat public-privé pour développer ce secteur et fournir un soutien qui contribuera à la modernisation de l'Agriculture.

Le rôle important que jouent les femmes dans le secteur de l'élevage a été souligné, ainsi que la nécessité d'accorder une attention accrue aux contraintes auxquelles elles sont confrontées dans ce secteur.



Présentation sur les opportunités du secteur

Parallèlement au forum, une exposition Business to Business (B2B) a réuni près de 30 exposants représentant des entités publiques, privées, de grandes et de petites entreprises.

Lors de cet événement, la MEPA a présenté son nouveau portail Internet destiné à fournir des informations et à promouvoir les investissements, en particulier ceux du secteur privé, dans le secteur de l'élevage (<https://senelevage-investment.sn/>). Le site web a été mis en ligne le premier jour de ce forum et a permis la diffusion en direct du forum pendant les deux jours.

En outre, un court métrage qui donne un aperçu du secteur de l'élevage au Sénégal a été présenté lors de la cérémonie d'ouverture et a ensuite été projeté en boucle dans le hall d'exposition.

Dans son discours de clôture, le Ministre a suggéré que le forum soit institutionnalisé et organisé tous les ans au mois d'octobre. Par ailleurs, il a également indiqué qu'un comité de suivi sera créé pour faire le suivi des recommandations du forum. Les conclusions et les recommandations du forum ont été présentées le 27 novembre 2021, lors de la journée nationale de l'élevage, qui s'est tenu à Dahra Djolof en présence du Chef de l'Etat.



Visite de stands avec le Ministre de l'Elevage, M.Aly Saleh Diop

 **TWEET DU TRIMESTRE**

IPAR_Think-Tank 🇸🇳 @IPAR_ThinkTank · Sep 28

Le 23 septembre, sous la présidence du Ministre [#Aly_Saleh_Diop](#), [@MepaSenegal](#) a invité les acteurs du secteur au lancement de l'élaboration de la Lettre de politique sectorielle (2022 - 2026), appuyé par [#Feed_the_Future_Sénégal](#), financé par [#USAID](#).

ipar.sn/Feed-the-Futur...



Cliquer sur le lien pour accéder au tweet ci dessous

https://twitter.com/IPAR_ThinkTank/status/1442910168342142978



FEED ^{THE} FUTURE

Initiative des Etats-Unis contre la faim et pour la sécurité alimentaire
dans le monde



www.feedthefuture.gov